



DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL
DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL
DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL

DEI
DCI
DNI



Préfecture d'Evry

**A l'attention de Monsieur FUZEAU
Préfet de l'Essonne
Bld de France
91010 EVRY CEDEX**

Le 3 avril 2012

Lettre suivie

Objet : Obstacles à la scolarisation de 5 enfants du camp Rrom de Ris Orangis

Monsieur le Préfet,

Nous soussignés, Serge GUICHARD, Président de l'ASEFRR (Association de Solidarité en Essonne avec les Familles Roms et Roumaines), Laurent OTT, Délégué Départemental pour DEI France (Défense des Enfants International, section française, ONG auprès de l'ONU), Patrice COULON, Président de la FCPE91, Alain GOINY, Secrétaire Départemental de la FSU91, et Sophie AUDIGIER, Secrétaire de l'Association Intermèdes-Robinson, membres du *collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation**, souhaitons vous faire part de notre préoccupation pour 5 enfants, âgés de 5 à 11 ans, pour lesquels le parcours scolaire a été interrompu, d'une part, suite à plusieurs expulsions, d'autre part, suite au refus du Directeur de cabinet du Maire de Ris Orangis, pour leur inscription.

Le 8 mars les deux familles se sont présentées en mairie pour scolariser leurs enfants, mais ceux-ci n'ont pas été inscrits, les services estimant que les dossiers n'étaient pas complets. Les pièces manquantes (certificats de vaccinations et le livret de famille pour l'une des deux familles) pouvaient pourtant assurément être fournies dans les trois mois (Articles R. 3111-16, et 3111-17).

Le 28 mars, ces familles, résidant sans adresse fixe sur un terrain de la commune de Ris Orangis, et qui avaient adressé au service scolaire de la mairie, une attestation de domiciliation sans hébergement accompagnée des justificatifs de domicile s'y rapportant, se voient à nouveau refuser l'inscription de leurs enfants pour le motif que cette attestation est une attestation de domiciliation sans hébergement. De plus, il a été signifié aux accompagnants que ces familles ne pouvaient être domiciliées par le CCAS de la mairie de Ris Orangis.

Ces enfants, en âge d'obligation scolaire au sens de la Loi, sont les premiers, victimes de ces arguments employés par la municipalité pour refuser leur inscription.

Enfants de la première famille :

- . **COVACIU Magda Simona** née le 16/3/2001 (11 ans) inscrite auparavant en CE2 à Ste Geneviève des bois
- . **COVACIU Sergio** né le 24/2/2003 (9 ans) inscrit auparavant en CP à Ste Geneviève des bois
- . **COVACI Bina** née le 19/12/2005 (6ans) a été en maternelle à Viry-Châtillon
- . **COVACI Estera** née le 20/2/2007 (5 ans) a été en maternelle à Viry-Châtillon

Enfant de la deuxième famille :

- . **COVACI Estera** née le 19/1/2004 (8ans) inscrite auparavant en CP à Ste Geneviève des bois

Nous souhaitons donc par le présent courrier, vous demander de prendre toutes les mesures nécessaires, pour que la Mairie de Ris Orangis se mette au plus vite, en conformité avec la loi française (Code de l'Education, art. L.131-1 et L.131-1-1 et Préambule de la Constitution de 1946, art. 13). Plus encore, au regard des engagements internationaux de la France, et en particulier vis à vis de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant (art.2 et art.28)**.

Cette situation, aussi illégale qu'inhumaine doit cesser. Est-il acceptable, que ces enfants, ressortissants communautaires soient toujours exclus de toute structure d'éducation ? A quelle précarité, quels dangers sociaux, et vie d'errance sont-ils alors condamnés durant ces temps vides ?

En lien avec les associations humanitaires ou sociales localement impliquées, disponibles pour aborder ces questions, nous restons à votre disposition pour une concertation sur les modalités d'application de ce droit.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de notre haute considération.

Pour l'ASEFRR,
Serge Guichard

Pour DEI France 91,
Laurent Ott

Pour la FCPE 91,
Patrice Coulon

Pour la FSU 91,
Alain Goiny

Pour Intermèdes-Robinson,
Sophie Audigier

Contact : Association Intermèdes-Robinson - 28 rue des marguerites- 91160 LONGJUMEAU
Mlle Sophie Audigier, secrétaire - 06 69 60 62 90
s.audigier-asso.intermedes@orange.fr

* Associations membres du CDERE :

Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation

AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) – **CGT Educ'Action** – **CLIVE** (Centre de Liaison et d'Information Voyage) – **DEI-France** (Défense des Enfants – International) – **FCPE** (Fédération des conseils de parents d'élèves) – **FERC-CGT** (Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture) – **ICEM-Pédagogie Freinet** (Institut Coopératif d'Ecole Moderne) – **Imediat** – **Intermèdes-Robinson** – **RESF** (Réseau Education Sans Frontière) – **Sud Education** – **SNUipp-FSU** – **Solidarité Laïque**

Et les membres du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope

ABCR (Association Biterroise Contre le Racisme) – **ALPIL** (Action pour l'insertion sociale par le logement) – **AMPIL** (Action Méditerranéenne Pour l'Insertion sociale par le Logement) – **ASAV** (Association pour l'accueil des voyageurs) – **ASET** (Aide à la scolarisation des enfants tsiganes) – **ASEFRR**(Association de Solidarité en Essonne avec les Familles Roumaines et Rroms) – **Association Solidarité Roms de Saint-Etienne** – **CAM** (Comité d'Aide Médicale) – **CCFD** (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) – **CIMADE** (Comité intermouvements auprès des évacués) – **CLASSES** (Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squat) – **FNASAT-Gens du voyage** – Hors la Rue – **Imediat** – **LDH** (Ligue des Droits de l'Homme) – **Liens Tsiganes** – **MDM** (Médecins du Monde) – **MRAP** (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) – Mouvement catholique des gens du voyage – **PARADA** – **PROCOM** – Rencontres tsiganes – RomActions – Romeurope Val-de-Marne – **Secours catholique** (Caritas France) – **SICHEM** (Service de Coopération Humanitaire pour les Etrangers et les Migrants) – **Une famille un toit 44** – **URAVIF** (Union régionale des associations voyageurs d'Ile-de-France) –

Et les Comités de soutien de Montreuil, de Limeil / Bonneuil, de St Michel-sur-Orge, de Meudon, de soutien aux Roms de la Val d'Oise le Collectif nantais Romeurope, le Collectif de soutien aux roms de Roumanie, le Collectif Rroms des associations de l'agglomération lyonnaise, le Collectif Romyvelines, le Collectif de soutien aux familles roms de l'agglomération orléanaise, le Collectif dijonnais de soutien aux Roms, Collectif solidarité Roms et gens du voyage du Nord.